

Cet exemple d'ERNMT gratuit à NOGENT SUR OISE est édité par <u>ERNMT OFFICIEL.COM</u>

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERS ET TECHNOLOGIQUES 27 RUE MARCEL PHILIPPE 60180 NOGENT SUR OISE



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1	5 BASIAS, 0 BASOL, 2 ICPE	SEISME : NIVEAU 1
RISQUES NATURELS (1)	RISQUES MINIERS (1)	RISQUES TECHNOLOGIQUES (I)
Inondation Séisme	Aucun	Risque industriel

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = BAse de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRI - Brenouille - Boran	14/12/2000
Inondation (Par une crue à débordement lent de cours d'eau)	Préscrit	PPRI Révisé Brenouille-Boran	04/12/2014

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

• Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
Inondation	AZI vallée Oise et Aisne	01/01/1970
Inondation	Oise (département de l'Oise)	23/03/2004

Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	19/12/1993	02/01/1994	11/01/1994	15/01/1994
Inondations et coulées de boue	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	26/03/2001	28/03/2001	27/04/2001	28/04/2001
Inondations consécutives à la RNP	28/03/2001	04/04/2001	29/08/2001	26/09/2001
Inondations et coulées de boue	25/05/2009	25/05/2009	14/08/2009	20/08/2009

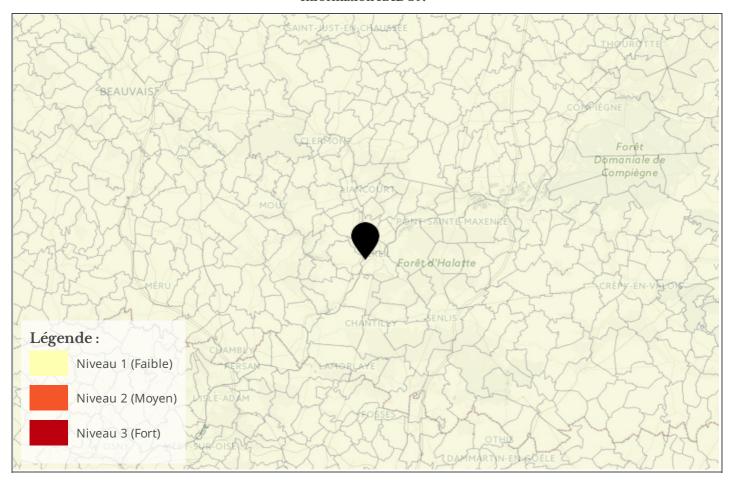
Cartographie des inondations



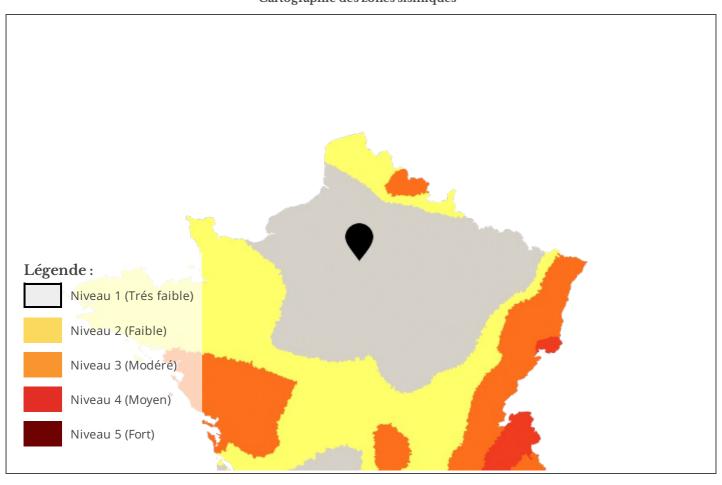
Referentiel cadastral parcelle



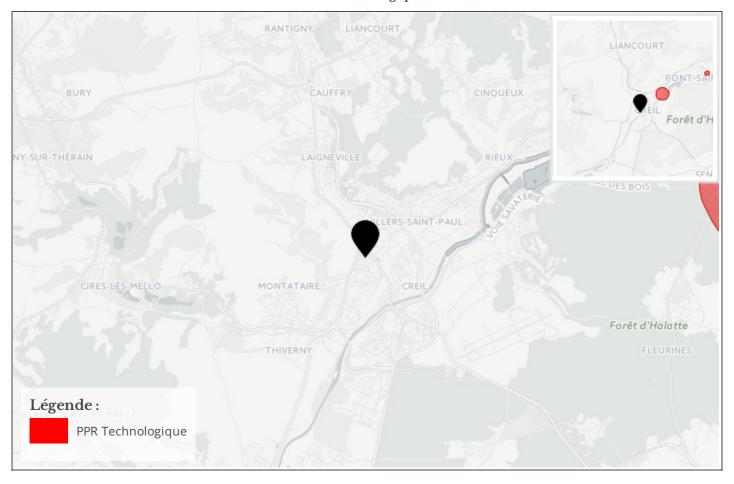
Information RADON



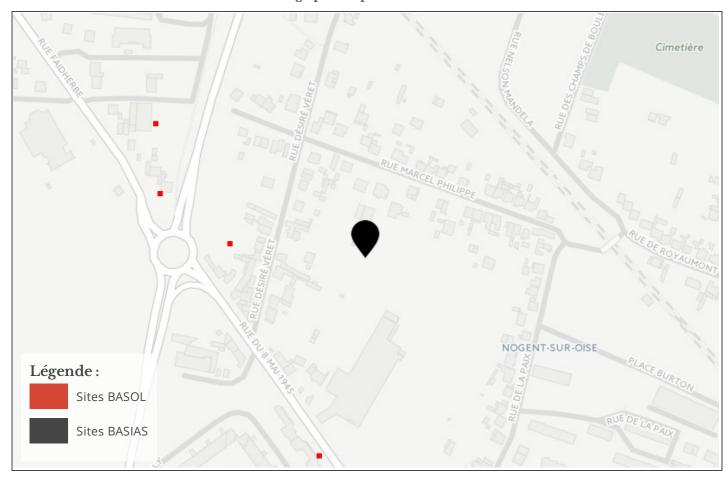
Cartographie des zones sismiques



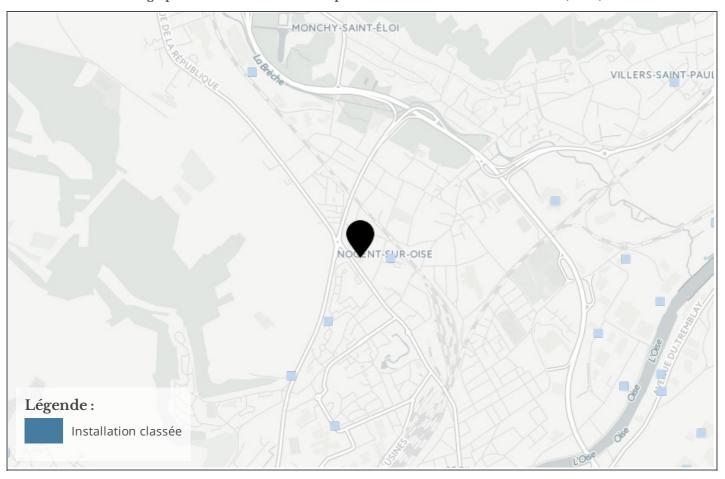
PPR Technologique



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)





Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

concernant l'immeuble, est établi sur la base des inform						miers ou i	technologiques	
N°		du	22/12/20	005	Mis	à jour le		
informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)								
2. Adresse		code pos	stal ou In:	see	commune			
27 Rue Marcel Philippe		i i	60180			NOGENT	SUR OISE	
3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs pl	ans de préventio	on de risa	ues natu	rels [PPR n]				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	prescrit				Oı	ıi	Non	Х
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	appliqué par a	anticipati	on		0:		Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels	approuvé				Oı		Non	Х
> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :								
inaudatian		والمنفسم		mouveme	ents de			
inondation	crue torr	entielle		1	terrain		avalanches	
sécheresse		cyclone		remontée de	nappe		feux de forêt	
séisme		volcan			autres			
extraits des documents de référence joints au prés	ent état et permet	tant la loc	alisation	de l'immeuble	au regard de	s risques	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux			s PPR na	turels	0.		Non	X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR					Οι	II	Non	
4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préve	ntion de risques r	miniers [P	PR m]					
en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.								
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	prescrit				0.		Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	appliqué par a	anticipati	on		0ι		Non	X
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers	approuvé				Οι	"	Non	X
> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :	mouvements de	A a uu a tua						
extraits des documents de référence joints au prés			alication		autres	e ricause	aris on samuta	
extraits des documents de reference joints au pres	ent état et pennet	itarit ia ioc	alisation	de i ii ii ii leubie	au regaru ue	s risques	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement	t du ou de	s PPR mi	niers	Oı	ıi	Non	X
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR l					0:		Non	
5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de préver			iaues [PI	PR +1				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR t			•		Oı	ıi	Non	Х
si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrê				гарргоатс				/\
effet toxique	effet the			effet de surp	ression			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux ri					Ou	ıi	Non	Х
extraits des documents de référence joints au prés	·							
extraits des documents de reference joints du pres	ent etat et permet	icarre la 10c	ansacion	ac i i i i i i cabic	. da regara ac	3 H3que3	pris en compte	
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux	dans le règlement	t du ou de	s PPR		0.	.:	Non	V
technologiques	J				Ot	"	Non	Х
si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR t	technologiques or	nt été réali	sés		Οι	ıi	Non	
6. Situation de l'immeuble au regard du zonage régleme	ntaire pour la pr	ise en coi	mpte de	la sismicité				
en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de	l'environnement							
> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité	zone 5	zone 4		zone 3		ne 2	zone 1	X
	forte		moyenne	e m	nodérée	faib		es ible
7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'ass	urance suite à u	ne catast	ronhe na	turelle mini	àre ou techn	ologique		
en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environn		ne catast	ropiic na	rear ene, min	ere ou teem	ologique		
> L'information est mentionnée dans l'acte authentique cor		ion de la v	ente		Oı	ıi	Non	
vendeur/bailleur – acquéreur/locataire		. s.r. de la v	30		30		14011	
8. Vendeur - Bailleur		jean				Durai	nd	
9. Acquéreur - Locataire		eanne				Dupo		
10. Lieu / Date		NT SUR OIS	SE			17/06/2		
Attention I S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdict				sas connus ou	nrévisibles a			ns les

Attention! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
PIC6000677	boulanger (ets), carrossier, 54 avenue huit mai 1945 du nogent-sur-oise (60463)	123 mètres
PIC6000637	vandeputte victor (ets), négociant en combustible, 2 rue faidherbe nogent-sur-oise (60463)	191 mètres
PIC6000636	compagnie française de raffinage total, station service total, rue faidherbe nogent-sur-oise (60463)	198 mètres
PIC6000634	prudhomme (ets), relais paris - amiens, 51 rue marc philippe nogent-sur-oise (60463)	217 mètres
PIC6000638	antar / elf france (sa), station service, 5 rue faidherbe; 22-24 rue du huit mai 1945. nogent-sur-oise (60463)	327 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
560.279	societe jouvin, nogent sur oise 60180	244 mètres
51.6746	veolia proprete nord normandie, nogent sur oise 60180	244 mètres

Télécharger l'IAL

 $\frac{http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs/Information-preventive/Information-Acquereur-Locataire2}$

Ministère du Développement Durable				
Préfecture : Oise	Déclarationde sinistres indemnisés			
en application du IV de l'article	L 125-5 du Code l'environnement			
	Adresse de l'immeuble			
Commune				
NOGENT SUR OISE				
	Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrop	he		
Arrêtés de reconnaissance de l'état de	Cochez les cases OUI ou NON			
catastrophes au profit de la commune	si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements			
	suite a des dominages consecutirs à chacun de	s everieriierits		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1994 O Oui	O Non		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/02/1995 Oui	O Non		
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999 Oui	O Non		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/04/2001 Oui	O Non		
Inondations consécutives à la RNP	Arrêté en date du 29/08/2001 Oui	O Non		
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 14/08/2009 Oui	O Non		
Etabli le :	Nom et visa du vendeur ou du bailleur			
Edding.	Norm et visa du vendeur ou du baineur			
	Visa de l'acquéreur ou du locataire			

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net